

Paris, le - 3 JUIL. 1997

7 5 3 . . . .

Le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité

A  
Mesdames et Messieurs les Préfets de Région  
et de Département  
Directions Régionales et Départementales des  
Affaires Sanitaires et Sociales (pour  
information)

**Objet :** Lutte contre la toxicomanie.

L'action publique en matière de lutte contre la toxicomanie doit s'inscrire dans un cadre cohérent, condition indispensable d'une efficacité renouvelé au service d'un enjeu majeur.

A cet effet, la Direction de l'Action Sociale (DAS) et la Direction Générale de la Santé (DGS) regroupent leur activités.

Le bureau SP3 de la Direction Générale de la Santé (Sous-direction "Santé des Populations") a donc désormais pour mission, outre l'organisation de la prise en charge des toxicomanes, la définition et la mise en oeuvre des politiques relatives à la prévention et à la réinsertion de ces publics.

Le pilotage de ce nouveau dispositif concernant les aspects sociaux, conduit le Directeur de l'Action Sociale et le Directeur Général de la Santé (ou leurs représentants) à se rencontrer chaque trimestre pour arrêter les décisions qui sont ensuite mises en oeuvre par la Direction Générale de la Santé.

Conséquemment, les crédits du chapitre 47-15 (action sociale-programmes et dispositifs de prévention et de lutte contre la toxicomanie) seront gérés par la Direction Générale de la Santé à partir de l'exercice 1998.

Vous pouvez dès à présent saisir directement la Direction Générale de la Santé, sous le timbre du bureau SP3, de tous dossiers, y compris budgétaires, relatifs à la prévention de la toxicomanie et à la réinsertion des toxicomanes. Celle-ci est habilitée à vous saisir directement sur les aspects sociaux des dossiers dont elle a la charge.

.../...

Vous veillerez à ce que cette approche décloisonnée des aspects sanitaires et sociaux de la lutte contre la toxicomanie soit mise en oeuvre au niveau de vos services.

*Le Directeur de l'Action Sociale,*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Gauthier', written in a cursive style.

*P. GAUTHIER*

*Le Directeur Général de la Santé,*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J-F. Girard', written in a cursive style.

*J-F. GIRARD*